

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École secondaire Jeanne Mance**  
**11 décembre 2025**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de Jeanne Mance tenue le 11 décembre 2025 à 18h au 4240, rue De Bordeaux à Montréal et sur Teams.

**Sont présents :**

**Parents :**

Virginie Fortin, Violaine Campo, Cathy-Soleil Cyr-Racine, Leslie Bellessa

**Membres du personnel :**

David Jean-Louis (technicien éducation spécialisée), Émilie Renaud-Roy (enseignante), Léonie Gauthier-Richard (conseillère en orientation), Marguerite Potvin (enseignante), Caroline Béliveau (enseignante) et Constance Walton (enseignante)

Élèves : Muhammad Ibrahim Qureshi

Représentant(s) de la communauté : Joëlle Dalpé, Clément Blondeau

Membre du public : Aucun

**Sont invités à la séance :**

Directeur: Olivier Roy et Maria Saldana

**Sont absents :** Armandine Siess (parent), Martin Hutchison (parent), Katia Bazouamou (élève), Pascal Planeille (enseignant), Clémence Boisvenue (élève substitut), Manon Cloutier (directrice administrative).

**Ordre du jour de la séance**

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (11 novembre 2025)
4. Parole au public
5. Déclarations d'intérêts *Formulaire individuel à compléter*
6. Plan de lutte 2025-2026 *Approbation*
7. Contenu éducation à la sexualité
8. Examen de mathématiques 30 janvier, 8h45 à midi, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire (levée de cours PM)  
*Approbation*



9. Examen d'histoire 20 février, 8h45 à midi, 4e secondaire (levée de cours PM) *Approbation*
10. Attestation de suivi de la formation obligatoire pour les membres des CÉ *Formulaire à compléter*
11. Situation financière de l'établissement *Adoption*
12. Sorties éducatives *Approbation*
13. Points d'information
  - 13.1. Direction
  - 13.2. Personnel enseignant
  - 13.3. Personnel de soutien
  - 13.4. Personnel professionnel
  - 13.5. Membres de la communauté
  - 13.6. Membres élèves
  - 13.7. Représentant du comité de parents (s'il y a lieu)
  - 13.8. OPP
  - 13.9. Divers
    - 13.9.1 Projet bibliothèque
    - 13.9.2...

---

### 13. Levée de la séance

#### 1.Ouverture de la séance / vérification du quorum

Madame Fortin déclare la séance ouverte. Il est 18h08.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Fortin fait la lecture de l'ordre du jour.

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Violaine Campo et appuyé par madame Caroline Béliveau que l'ordre du jour soit adopté.

#### 3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (11 novembre 2025)

2 changements à apporter :

1. Changement de la date sur le PV à la page 1
2. Approbation du PV du 23 octobre 2025 et non pas du 11 juin 2025 page 2, point 3

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Violaine Campo et appuyé par madame Virginie Fortin que le PV de la réunion du 11 novembre 2025 soit adopté avec les changements demandés.



**4. Parole au public**

Pas de public.

**5. Déclarations d'intérêts *Formulaire individuel à compléter***

Monsieur Roy demande à ceux qui étaient absent à la dernière rencontre de signer le formulaire de déclaration d'intérêts.

**6. Plan de lutte 2025-2026 *Approbation***

Le plan de lutte contre l'intimidation a été envoyé à l'avance et les membres du CE ont pu en prendre connaissance.

Monsieur Roy mentionne qu'au premier CE de l'année, il a présenté la version abrégée du plan, mais il a appris qu'il doit nous présenter la version longue.

Madame Saldana demande si nous avons des questions sur celui-ci. Elle rappelle l'historique de ce plan. Un questionnaire a été envoyé aux élèves il y a 2 ans et ce qui était ressorti était le manque de reconnaissance et le sentiment d'appartenance à l'école.

Un sondage maison sera fait cette année à tous les élèves, (tous les foyers, tous les niveaux). Il sera présenté à certains élèves, aux enseignants et aux intervenants avant d'être envoyé à tous afin de s'assurer que les termes qu'on y retrouvent sont connus des élèves. Madame Saldana va porter une attention particulière à la formulation des questions. Elle se questionne sur l'intimidation dans certains lieux de l'école (ex. les toilettes). Il y aura aussi la mise en place d'un groupe de discussion avec des élèves. La date du sondage n'est pas connue pour l'instant.

Madame Saldana mentionne qu'elle n'a pas l'impression que la situation a beaucoup changé depuis 2024. Elle constate un certain sentiment d'appartenance à l'égard de certaines activités parascolaires.

Madame Potvin demande si l'intention de ce sondage est la même que pour le premier? Madame Saldana répond que oui, mais qu'elle souhaite qu'il soit plus parlant pour les élèves.

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Virginie Fortin et appuyé par monsieur David Jean-Louis d'approuver le plan de lutte contre l'intimidation, tel que présenté.

**7. Contenu en éducation à la sexualité *Approbation***

Madame Dalpé mentionne que le document n'est pas complet pour l'instant, car il faut aller voir les enseignants un à un en janvier, février et mars 2026.

Les thématiques restent les mêmes, acceptées par le CPEPE.

Les ateliers se font dans le cours de CCQ, entre autres, mais d'autres enseignants sont également mis à contribution pour diffuser le contenu.

Les enseignants ont la latitude de ne pas prendre certaines thématiques (ex. changements pubertaires). Cela reste à revoir l'an prochain.

Pour les classes d'accueil, c'est plus difficile à cause de la langue. On les sépare habituellement par langue parlée et par âge pour que le contenu soit adapté. Madame Saldana attend des directives de la part du CSSDM pour ces classes.

Tous les élèves de l'école ont des ateliers, les contenus sont les mêmes pour tous. C'est complémentaire avec les enseignants, qui peuvent reprendre les concepts par la suite.

Monsieur Roy dit que le cours de CCQ comprend des contenus qui sont obligatoires, contenus qui reprennent certains contenus des ateliers. L'enseignant peut faire ses propres choix, il peut passer certains contenus lui-même et en confier d'autres aux partenaires.

Madame Bellessa demande s'il y a des ateliers sur la dépendance aux écrans. Madame Dalpé mentionne qu'ils en parlent par la bande, lorsqu'il parle des dépendances. Elle mentionne CIEL, excellent organisme qui parle de cette thématique, mais c'est payant. Pour elle, les cours de CCQ et les organismes présents dans les écoles ne peuvent passer à travers toutes les thématiques. Ça devient difficile. Elle voudrait des ateliers sur l'itinérance, mais on n'a pas la capacité. Elle termine en mentionnant que l'atelier sur la diversité sexuelle a été retirée, mais qu'il est maintenant placé dans le cours de CCQ.

Madame Fortin demande si les jeunes sortent avec des références suite à ces ateliers? Madame Dalpé répond que oui, qu'ils ressortent avec des liens, des capsules, ils peuvent s'inscrire à Plein Milieu sur Instagram ou aller les voir à l'école. Ex. distribution de condoms dans les paniers (augmentation de grossesse cette année). On leur donne des condoms, mais on ne leur dit pas comment les mettre et s'en servir. Il faut en parler.

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Caroline Béliveau et appuyé par madame Virginie Fortin d'approuver le contenu en éducation sur la sexualité, tel que présenté.

#### **8. Examen de mathématiques 30 janvier, 8h45 à midi, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire (levée de cours PM) Approbation**

Il faut approuver la levée de cours en pm.

Plusieurs élèves ont du tiers-temps et avec le dîner en plus, cela ampute une partie de l'après-midi.

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Violane Campo et appuyé par madame Leslie Bellessa d'approuver la levée de cours mise en place à la suite de cet examen.

#### **9. Examen d'histoire 20 février, 8h45 à midi, 4<sup>e</sup> secondaire (levée de cours PM) Approbation**

Même principe que le point 8

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Violane Campo et appuyé par madame Virginie Fortin d'approuver la levée de cours mise en place à la suite de cet examen.

## **10. Attestation de suivi de la formation obligatoire pour les membres des CÉ Formulaire à compléter**

À faire d'ici la fin de 2025 pour les nouveaux membres.

## **11. Situation financière de l'établissement *Adoption***

À chaque année, le budget doit être présenté au CE à 2 reprises :

- En juin : pro-forma
- En décembre : attestation que le plan d'effectifs est supporté par le budget. La plus grande dépense, ce sont les salaires.

Fonds 1 : Budget régulier

Majeure partie des postes budgétaires

19,7 : postes non-enseignants agent de bureau, secrétaire, techniciens en travaux pratiques, surveillant, tech, en informatique, ouvriers, concierge

Voir le détail sur le document présenté par monsieur Roy.

Fond 5 : Agir autrement

TES : 0,09

Technicien loisirs : 0,071

Surveillants : 2,25

Fonds 6 : allocations supplémentaires

TES

Tech en loisirs

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Constance Walton et appuyé par madame Cathy-Soleil Cyr-Racine  
d'approuver le budget de l'école, tel que présenté.

## **12. Sorties éducatives *Approbation***

Monsieur Roy présente le document sur les prochaines sorties pour approbation.

Madame Émilie Renaud-Roy mentionne que cela fait deux CÉ qu'il est demandé d'avoir une ventilation des budgets pour les sorties scolaires. Si le budget est limité, nous allons devoir regarder quels groupes sortent et, dans un principe d'équité, répartir le budget par élève. Chaque enfant doit avoir droit à une expérience de sortie par année au moins. Madame Violaine Campo intervient en mentionnant que suite au dernier CÉ, elle était sous l'impression qu'il n'y avait pas d'enjeu monétaire pour les sorties.

Monsieur Roy répond que ce point a été réglé avec les enseignants au dernier CPEPE. Il a alors pris l'engagement de ne pas limiter les sorties culturelles pour les élèves, même si on épouse le budget. Il a demandé aux enseignants de déposer leurs demandes et qu'un budget sera trouvé pour les financer. Il précise que madame Manon Cloutier a préparé le tableau du nombre de sorties par groupe, mais qu'elle est absente ce soir et ne peut donc pas le présenter.

Monsieur Clément Blondeau est surpris de constater que certains groupes n'ont aucune sortie et demande à ce qu'un rappel soit fait à ces enseignants. Madame Renaud-Roy renchérit dans le même sens. Monsieur Roy va le faire.

Madame Renaud-Roy trouve que c'est beaucoup 8 sorties pour les groupes 510-511-512. Elle enseigne à ce niveau et est surprise de ce nombre qu'elle trouve élevé.

Monsieur Blondeau mentionne qu'il a plusieurs idées de sorties en tête et qu'il a des contacts. Il peut en faire bénéficier les enseignants et les élèves.

Monsieur Louis-Jean mentionne que certains groupes d'adaptation sortent faire de la boxe et ce n'est pas comptabilisé. Madame Marguerite Potvin mentionne que les groupes de 700+ ont aussi fait des rallyes dans le quartier. Dans ces groupes, certains élèves ont des TSA et c'est plus difficile.

Madame Bélieau demande si les classes d'accueil ont un budget spécial pour les sorties? Non, Monsieur Roy mentionne qu'il y a un généré global pour l'ensemble des sorties.

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Violaine Campo et appuyé par madame Virginie Fortin d'approuver les sorties, telles que présentées.

### **13. Points d'information**

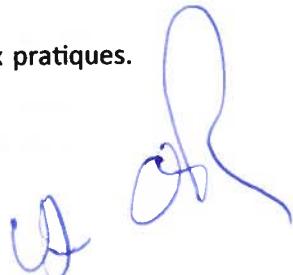
#### **12.1. Direction**

Monsieur Roy a de bonnes nouvelles pour la bibliothèque. On attendait un retour de l'équipe des ressources matérielles. Il a eu une rencontre avec France Brissette, directrice de ce secteur où il a pu exposer le projet. Elle est intéressée par le projet et ils offrent de le supporter du début à la fin. Ils estiment à 150 000\$ le cout final pour transformer totalement la bibliothèque. Le problème, c'est qu'il n'y a pas d'argent du gouvernement provincial actuellement, Comme on a de l'argent amassé suite à une campagne de financement (30 000\$), ils proposent de faire le projet par phase. Quand on aura l'argent du gouvernement, au débutera alors la 2<sup>e</sup> phase. Le SRM (2 membres) a demandé à rencontrer un parent du CÉ avec la technicienne en documentation prochainement pour parler du projet et de la vision. Cette rencontre peut avoir lieu dès la semaine prochaine ou au début janvier 2026. On a besoin de cette rencontre pour enclencher le projet et obtenir le 10 000\$ de la Caisse Desjardins, en leur soumettant l'entente de partenariat. Monsieur Roy est très heureux de cette prise en charge. Un chargé de projet sera nommé rapidement, en janvier 2026 pour superviser le projet. Cette personne va rester maître d'œuvre du projet pour toutes les phases. Madame Fortin demande s'il peut y avoir plus qu'un parent à cette rencontre. Monsieur Roy va poser la question, mais le SRM semblait ferme sur la composition du comité.

Monsieur Roy mentionne que les toilettes des filles se mettront finalement en chantier à la période des fêtes et à l'été, ça sera celles des garçons. Ça sera une réfection partielle.

Madame Potvin demande si nous avons des nouvelles du poste flottant en orthopédagogie qui avait été gelé. Monsieur Roy mentionne que nous avons une candidature disponible et nous avons pu combler ce poste. La personne entrera en fonction en janvier 2026, à temps plein, principalement avec les classes AMPLI.

Madame Bélieau demande si nous aurons un autre poste de technicien en travaux pratiques. Monsieur Roy dit que nous sommes en attente pour l'instant.



## 12.2. Personnel enseignant

Rien à signaler.

## 12.3. Personnel de soutien

Rien à signaler.

## 12.4. Personnel professionnel

Madame Léonie Gauthier-Richard mentionne que suite au premier bulletin, plusieurs élèves sont en difficulté et ils auront besoin de ressources.

Madame Fortin demande ce qui se passe quand on constate que beaucoup d'élèves sont en difficulté? Madame Gauthier-Richard mentionne qu'il y a plusieurs options pour leur donner un coup de pouce : plan d'intervention, lexi-book, à voir en fonction des matières, s'ils sont en secondaire 4, ceux qui ont 16 ans et plus, ceux qui passent de l'accueil au régulier, aide pour s'organiser, on essaie de maintenir la motivation, aide aux devoirs, etc. Elle ajoute qu'il y a des rencontres de services ou on décide de la répartition des ressources. On ne peut pas répondre à tous les besoins, on priorise donc les groupes où il y a beaucoup d'élèves en difficulté.

## 12.5. Membres de la communauté

Madame Joëlle Dalpé (Plein Milieu) : Elle a déjà quitté.

Monsieur Clément Blondeau (CODEM) : La communauté a beaucoup apprécié le marché de Noel qui a eu un grand succès. Il remercie beaucoup madame Lara pour cette initiative ainsi que madame Leblanc qui est sortie de sa retraite pour venir aider. Il remercie l'OPP, car il a eu 10 parents bénévoles pour superviser l'événement.

Il ajoute qu'il y a beaucoup de défis dans le quartier, entre autres celui de l'itinérance. Plein Milieu donnera des formations sur le sujet. Il cherche aussi des événements pour cet été.

Madame Renaud-Roy mentionne que les élèves de madame Roy font la guignolée et ramasse des denrées non-périssables.

## 12.6. Membres élèves

Rien à signaler.

## 12.7. Représentant du comité de parents (s'il y a lieu)

Madame Campo mentionne les points qui ont été présentés à la dernière rencontre :

Présentation du processus de plainte

Suivi du plan d'engagement à la réussite (concerne surtout le Français et les mathématiques)



## 12.8. OPP

Il y a eu une rencontre le 13 novembre 2025. Il y a toujours des parents motivés à s'impliquer.

## 12.9. Divers

### 12.9.1 Projet bibliothèque : déjà discuté

12.9.2... Madame Bellessa mentionne que dans la classe de madame Guida, les lumières ne fonctionnent pas et les élèves travaillent dans le noir. Monsieur Roy acquiesce et mentionne que le problème est sur 2 étages dans le bleu et qu'environ 8 locaux sont touchés. Les enseignants ne peuvent pas enseigner. Il y a un éclairage d'appoint. Le problème vient d'un panneau désuet, La pièce est non disponible. Ils doivent couper l'électricité partout dans l'école pour faire ces travaux. Les prises ne fonctionnent pas. Les travaux devraient se faire un soir la semaine prochaine et ils dureront plusieurs heures. Monsieur Roy ajoute qu'il y a un déficit d'entretien des panneaux électriques depuis des années. Les pièces sont très difficiles à trouver. Madame Renaud-Roy mentionne que cette situation a eu un impact sur l'examen de français la semaine dernière.

## 13. Levée de la séance

Il est 19h52 la séance est levée.

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to the author or a participant, consisting of stylized loops and a long horizontal stroke.